

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B**

DIRECTIVE 1999/45/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

du 31 mai 1999

concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses

(JO L 200 du 30.7.1999, p. 1)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008	L 353	1	31.12.2008

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1999L0045:20130701:FR:PDF>